

Les mairies annexes

Résultats 1 à 4 sur 4 au total.

SERVICES MUNICIPAUX, MAIRIES ANNEXES

Mairie de Loché

📍 **Le bourg**
71000 Loché (<https://www.google.com/maps/?q=Le+bourg+71000+Loché>)

🕒 Ouverture les lundis et jeudis de 13h30 à 17h30.

En août : fermeture les lundis - ouverture les jeudis de 13h30 à 17h30.

☎ 0385356073

📍 **ITINÉRAIRE** ([HTTPS://WWW.GOOGLE.COM/MAPS/DIR//46.2793234,7.265675](https://www.google.com/maps/dir//46.2793234,7.265675))

SERVICES MUNICIPAUX, MAIRIES ANNEXES

Mairie de Flacé

📍 **Place Desnoyers**
71000 Mâcon (<https://www.google.com/maps/?q=Place+Desnoyers+71000+Macon>)

🕒 Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30.

La mairie est fermée le mercredi après-midi.

Les commissions consultatives

Chaque commune associée dispose d'une commission consultative. Les membres de la commission font remonter les informations importantes de la commune au conseil municipal et sont consultés sur toute décision concernant le village.

La commission consultative de Sennecé-les-Mâcon

Les membres titulaires

Laurent Nicolas, Nathalie Barbier, Hélène Janiaud, Bruno Gallait et Philippe Beaumarty.

Les membres suppléants

Alice Carboneille, Djamel Kaabeche, Muriel Ponceblanc-Lesselier, Dominique Farcy et Annick Brevet.

Maire délégué

Charles Rebischung-Marc.

La commission consultative de Saint-Jean-le-Priche

Les membres titulaires

Philippe Callippe, Nadine Clément, et Véronique Françoise Nallet.

Les membres suppléants

Catherine Pehu, Michel Beguet et Jean-Claude Monnayer Smati.

Maire déléguée

Denise Noton.

La commission consultative de Loché

Les membres titulaires

Chantal Hurou, Marie-Thérèse Stref et Jean-Paul Marchal.

Les membres suppléants

Alain Perrin, Gérard Carton et Isabelle Chassignol.

Maire délégué

Jacques Tourny.



HÔTEL DE VILLE DE MÂCON
Quai Lamartine
71018 CEDEX Mâcon

Accueil physique et téléphonique de l'Hôtel de Ville : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 et le samedi de 9h00 à 12h00.

ESPACE
PRESSE